



L'INSTITUT FRANÇOIS GÉNY PRÉSENTE
en partenariat avec l'ordre des avocats de Nancy

LOI PACTE : QUELS CHANGEMENTS?

Sous la direction scientifique de K. Magnier-Merran et P. Nabet

JEUDI 17 OCTOBRE 2019

Amphithéâtre AR06 Faculté de Droit // NANCY

**Entrée gratuite sur inscription préalable obligatoire.
Formation validée au titre de la formation continue des avocats.**

Le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE) ambitionne de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois. La Loi Pacte, promulguée le 22 mai 2019 et munie de ses 221 articles, se veut être la grande loi économique de l'actuel quinquennat. L'impact en droit des affaires est certain et mérite que l'on s'y arrête. D'autant que l'objectif du législateur est double : la Loi Pacte vise non seulement à donner aux entreprises les clés de leur développement mais ambitionne également de redéfinir leur place dans la société, en les incitant à identifier leur « raison d'être » et en rénovant les règles de gouvernance. Cette journée est l'occasion d'aborder les mesures majeures de cette loi et leurs conséquences pour les entreprises, les praticiens du droit et plus largement pour le monde des affaires.

8h30 Accueil des participants en salle ER05 - Faculté de droit de Nancy

9h00 MOTS D'ACCUEIL

Kevin MAGNIER-MERRAN, Maître de conférences, Université de Lorraine, avocat au barreau de Strasbourg, co-représentant de l'axe Droit des affaires de l'Institut François Gény

Fabrice GARTNER, Doyen de la Faculté de droit de Nancy, Professeur de droit public, Université de Lorraine, Directeur du M2 Droit des contrats publics

Frédéric BERNA, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nancy

SESSION DE LA MATINÉE

sous la Présidence de Julien GRANOTIER,
Professeur, Université de Lorraine

09h30 - FAVORISER LA CROISSANCE PAR LA LOI PACTE, LE POINT DE VUE DE L'ÉCONOMISTE

Afef BOUGHANMI, Maître de conférences, Université de Lorraine,
Directrice du M2 Chargés d'Affaires Entreprises - IUP Finance de Nancy

10h00 - SIMPLIFIER ET DYNAMISER LA VIE DE L'ENTREPRISE

Thibaut De RAVEL d'ESCLAPON, Maître de conférences, Université de Strasbourg

10h30 Pause

11h00 - UNE GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS MODERNISÉE

Nicolas RONTCHEVSKY, Professeur, Université de Strasbourg, avocat au barreau de Strasbourg

11h30 - FOCUS SUR L'INTÉRÊT SOCIAL ET LA RAISON D'ÊTRE DES SOCIÉTÉS: LES STANDARDS DE LA LOI PACTE

Emilie GICQUIAUD, Maître de conférences, Université de Lorraine

12h00 Echanges avec la salle

SESSION DE L'APRÈS-MIDI

sous la Présidence de Caroline HOUIN-BRESSAND,
Professeur, Université de Lorraine, Directrice du DJCE de Nancy

14h00 - UN NOUVEAU VÉHICULE JURIDIQUE : LA SOCIÉTÉ À MISSION

Iony RANDRIANIRINA, Maître de conférences, Université de Lorraine

14h30 - LOI PACTE : QUELLE CONTRIBUTION AU RENOUVEAU DU DROIT DU TRAVAIL ?

Frédéric GÉA, Professeur, Université de Lorraine, Directeur du Master mention Droit social

15h00 - LE DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ DANS LA LOI PACTE

Paola NABET, Maître de conférences, Université de Lorraine, co-représentante de l'axe Droit des affaires de l'Institut François Gény

15h30 Pause

16h00 - MESURES INTÉRESSANT LE DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Maître de conférences HDR, Université de Strasbourg

16h30 - MESURES INTÉRESSANT LE DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : L'EXEMPLE DU BREVET

Thierry LAMBERT, Professeur, Université de Lorraine

17h00 Débats et fin